

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR QUI STRUCTURE LE TERRITOIRE ET L'ÉCONOMIE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les terres agricoles représentent aujourd'hui 48 % de la surface de l'Île-de-France. Ainsi, malgré une image ultra-urbaine, l'Île-de-France est bien une grande région agricole du pays, avec 569 000 hectares de terres cultivées, près de 5 000 exploitations et 1 milliard de chiffre d'affaire par an. Le blé, le colza mais aussi la betterave sucrière figurent parmi les cultures les plus importantes sur le territoire francilien.

16 % des exploitations du territoire sont en circuit court, ce qui témoigne de la prise de conscience écologique et environnementale de l'agriculture francilienne.

Aussi, alors que va prochainement s'ouvrir, le 24 février, l'édition 2018 du salon international de l'agriculture, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF), en partenariat avec le Service régional de la communication interministériel (SRCI), vous propose de découvrir les différents visages de l'agriculture en Île-de-France.

Cette exposition sera l'occasion de mieux comprendre cette activité qui structure l'histoire et le territoire de l'Île-de-France. Elle reflète les conclusions de l'étude « Plus de 50 ans de productions agricoles franciliennes » réalisée par la DRIAAF en 2016.



La DRIAAF d'Île-de-France est la déclinaison territoriale des services du ministère de l'Agriculture au niveau régional. Parmi ses missions figurent la gestion durable de la forêt et de ses produits, la protection des terres agricoles et des exploitants, le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement ou encore la promotion de l'utilisation de techniques innovantes.



UNE TERRE DE GRANDES CULTURES AUX PORTES DE PARIS

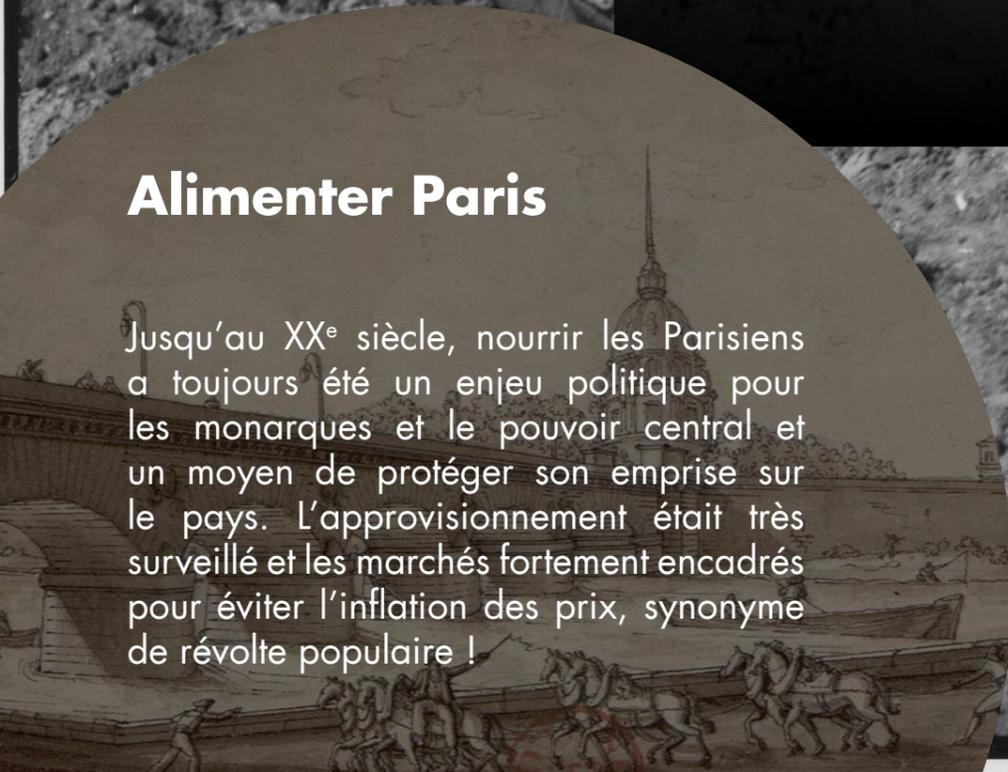


L'agriculture francilienne d'aujourd'hui ne peut se comprendre sans analyser ses origines. Deux éléments structurent son histoire : des conditions climatiques propices aux grandes cultures céréalières et la proximité de Paris, grand centre de consommation.

On retrouve cette conjonction dès le Moyen-âge, quand le pouvoir royal favorise la constitution de grandes propriétés foncières autour de Paris pour la noblesse et le clergé. C'est à cette époque que se développe le fermage : un contrat passé entre un propriétaire et un exploitant donnant lieu au paiement d'un loyer en argent et non plus en nature. Une innovation à l'époque !

Au XVII^e et au XVIII^e siècles, la proximité entre Paris et les lieux de production est encore décisive, une tendance qui s'amenuise au XIX^e avec la révolution industrielle.

Alimenter Paris



Jusqu'au XX^e siècle, nourrir les Parisiens a toujours été un enjeu politique pour les monarques et le pouvoir central et un moyen de protéger son emprise sur le pays. L'approvisionnement était très surveillé et les marchés fortement encadrés pour éviter l'inflation des prix, synonyme de révolte populaire !

UN PETIT NOMBRE D'EXPLOITATIONS RECOUVRE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE RÉGIONAL

L'Île-de-France comptait un peu plus de 5000 exploitations en 2010, soit 1 % du total national, avec une tendance à la baisse. Mais diminution du nombre d'exploitations ne signifie pas recul de l'agriculture. En effet, si elles sont peu nombreuses, elles sont en réalité très vastes puisqu'elles occupent près de 50 % du territoire régional, c'est-à-dire pas moins de 568 800 hectares.

Avec l'augmentation de leur taille, les exploitations changent aussi de formes. Moins d'exploitations individuelles, davantage d'EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) et de sociétés civiles.

L'Île-de-France, haut lieu du fermage

En 2010, 84 % de la surface agricole était exploitée sous cette forme, contre 76 % à l'échelle nationale. Une réalité observée depuis les années 1970 qui s'explique par la prédominance de la céréale.

POPULATION ACTIVE AGRICOLE : PLUS DE POLYVALENCE ET DE FORMATION

Avec l'augmentation des superficies et la diminution du nombre d'exploitants, le travail d'agriculteur évolue très rapidement et requiert des compétences professionnelles toujours plus spécifiques.

La main d'œuvre familiale est en déclin en Île-de-France où elle ne représente que 65 % des agriculteurs, contre 80 % dans le reste de la France. Parallèlement, le niveau de formation augmente avec la généralisation de l'accès à l'enseignement secondaire et la création du baccalauréat professionnel et de BTS spécialisés. Une tendance particulièrement observée chez les femmes.

De plus, environ un quart des chefs d'exploitation continuent de se former tout au long de leur vie professionnelle.



Une autre tendance progressive : la pluriactivité

Un tiers des chefs d'exploitation se déclarent pluriactifs, c'est-à-dire qu'ils cumulent l'activité agricole avec une autre, contre 5% dans le reste de la population. La pluriactivité masque des situations très variées. Par exemple, une part de ces pluriactifs sont des élus locaux !



LA SPÉCIALISATION EN GRANDES CULTURES PROGRESSE

An aerial photograph of a vast agricultural landscape. In the foreground, a green tractor is working in a field of golden-brown crops, with several large round hay bales scattered across the terrain. The middle ground shows a mix of harvested fields and green pastures. In the background, a dense forest covers a hillside under a blue sky with light clouds.

En 2010, les « grandes cultures » représentaient 76 % du total des exploitations de la région. Une tendance qui se renforce depuis 40 ans. En effet, en 1970, cette part n'était que de 50 %.

Face à ce phénomène, l'élevage (en particulier celui du gros bétail) recule, et avec lui la polyculture (surfaces fourragères et prairies). Des mesures sont prises pour limiter cette érosion, notamment dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

QUE FAIT-ON POUSSER EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Du blé pour la meunerie française

Le blé tendre est la céréale phare de la région. Il pousse sur 41 % de la surface agricole francilienne. 23 moulins broient ces grains pour en faire une farine de qualité destinée au marché national.

Les orges pour l'exportation sur le marché communautaire

Les orges ont perdu leur 2^e place dans l'assolement régional mais leurs surfaces ont néanmoins augmenté depuis 2000.

Majoritairement exportées, les orges franciliennes sont destinées aux malteries du nord de l'Europe, où elles entrent dans la composition de la bière.

La salade : première production légumière de la région

Bien que la place des légumes soit faible en Île-de-France, l'un d'entre eux se détache : la salade. Elle représente un quart des surfaces cultivées en légumes et est majoritairement consommée sur le marché régional.

Du colza pour répondre aux besoins en biocarburant de l'industrie

La part du colza est passée de 1,5 % en 1979 à 12% de la surface agricole en 2010, soit une multiplication par huit de cette proportion.

Cette croissance repose sur l'importante demande industrielle en biocarburants.

Du maïs pour l'alimentation du bétail

Le maïs grain a nettement reculé. Il sert essentiellement à l'alimentation du bétail.

DES PRODUITS DE GRANDE QUALITÉ MALGRÉ UNE FAIBLE TRADITION D'ÉLEVAGE

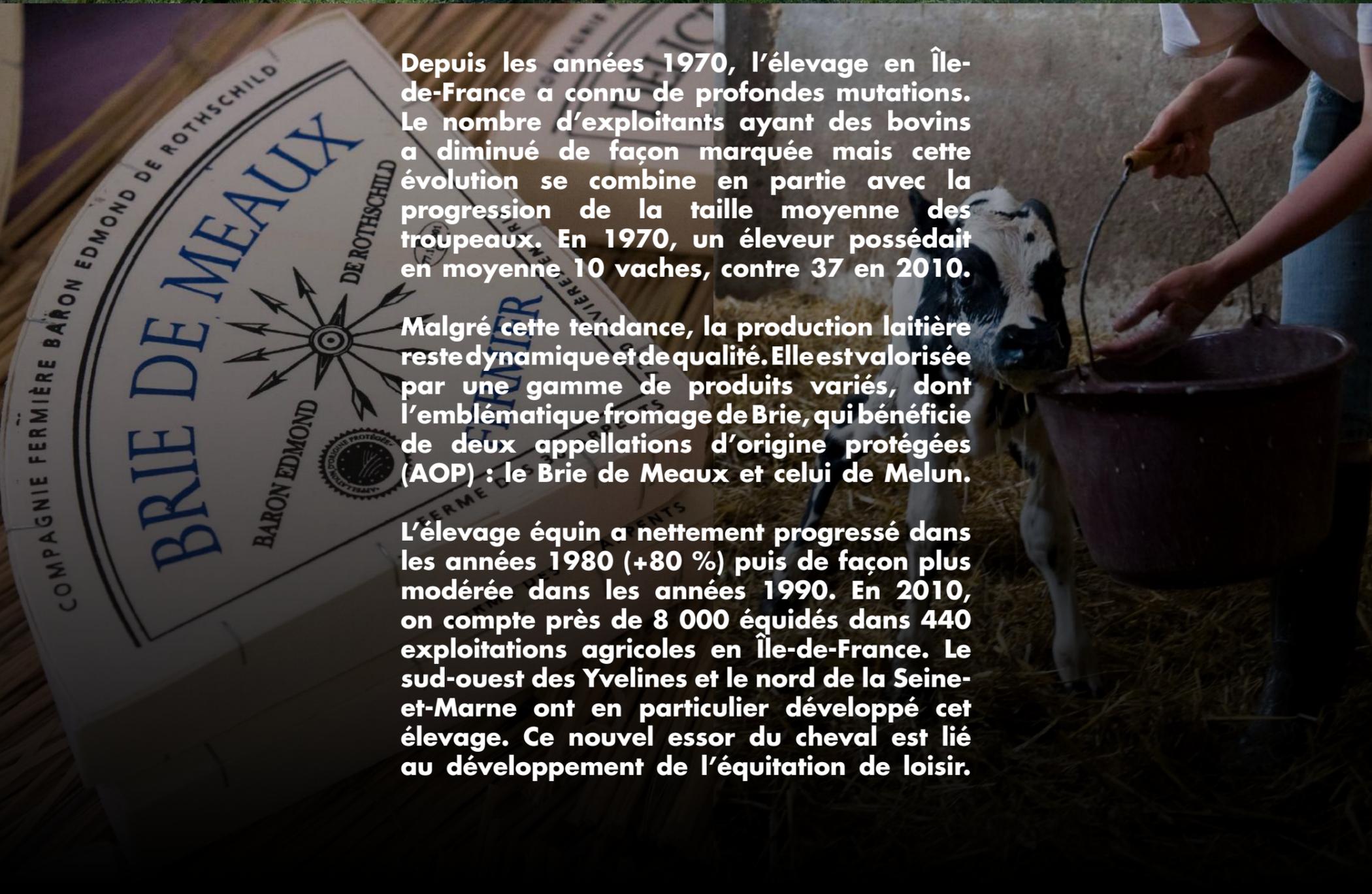
LES VISAGES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE



Depuis les années 1970, l'élevage en Île-de-France a connu de profondes mutations. Le nombre d'exploitants ayant des bovins a diminué de façon marquée mais cette évolution se combine en partie avec la progression de la taille moyenne des troupeaux. En 1970, un éleveur possédait en moyenne 10 vaches, contre 37 en 2010.

Malgré cette tendance, la production laitière reste dynamique et de qualité. Elle est valorisée par une gamme de produits variés, dont l'emblématique fromage de Brie, qui bénéficie de deux appellations d'origine protégées (AOP) : le Brie de Meaux et celui de Melun.

L'élevage équin a nettement progressé dans les années 1980 (+80 %) puis de façon plus modérée dans les années 1990. En 2010, on compte près de 8 000 équidés dans 440 exploitations agricoles en Île-de-France. Le sud-ouest des Yvelines et le nord de la Seine-et-Marne ont en particulier développé cet élevage. Ce nouvel essor du cheval est lié au développement de l'équitation de loisir.



LA CULTURE FRUITIÈRE RECULE MAIS LA POMME RÉSISTE



Les cultures fruitières ont reculé de façon significative depuis l'après-guerre. Entre 1970 et 2010, les surfaces en vergers et petits fruits ont régressé de près de 80 % mais quelques cultures résistent, voire progressent :

- Les pommiers sont les premiers fruits cultivés en Île-de-France, pour la table et le cidre ;
- Les noisetiers, quasi inexistantes en 2000, se sont également nettement développés entre 2000 et 2010 et leur surface représente 4,5 % de l'ensemble des surfaces fruitières en 2010.

Cette production de fruits est d'abord destinée au marché du frais.

Les pépinières et plantes ornementales subissent la concurrence étrangère : 30 % de surface en moins les 10 dernières années. De même, l'apiculture est en recul depuis vingt ans. En 2010 : 10 000 ruches, 50 % de perte en 20 ans. Le principal débouché est la production de miel transformé à la ferme et vendu localement.



Deux productions de fruits progressent : la pomme à cidre avec ses 14 ha dédiés et la noisette avec ses 47 ha.

LES EXPLOITANTS S'INVESTISSENT DANS LA COMMERCIALISATION DE LEURS PRODUITS



Confrontés à des marchés plus volatils, depuis le début des années 2000 et les réformes de la politique agricole commune, les exploitants s'investissent davantage dans la phase de commercialisation. Ils peuvent ainsi vendre directement leur production en devenant eux-mêmes organismes collecteurs ou simplement gérer activement leurs stocks en fonction de l'évolution des cours mondiaux.

La part des circuits courts est encore relativement réduite en Île-de-France et concerne d'abord les productions dites « spécialisées » légumières, fruitières et ornementales qui se sont historiquement développées grâce à la vente directe. Près de 70 % de ces exploitations utilisent la vente en circuit court en 2010, contre 60 % en 2000.

D'autres stratégies de commercialisation sont également développées par les exploitations « spécialisées ». Celles qui produisent des volumes importants de quelques légumes frais, la salade en particulier, commercialisent une partie de leurs productions via le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis.

2000 - 2012 : DÉCENNIE CONTRASTÉE



Grâce à la production de céréales et d'oléagineux, dont les cours ont connu de fortes variations entre 2007 et 2012, l'agriculture francilienne a connu une progression de sa valeur pendant la décennie. Toutefois, la volatilité des prix a aussi entraîné des dépressions, comme en 2009.

Le bilan de la décennie est donc contrasté, d'autant que des disparités réelles existent entre la grande et la petite couronne : la Seine-et-Marne, l'Essonne et les Yvelines, trois départements fortement spécialisés dans les grandes cultures, affichent des résultats de production dynamiques tandis que la petite couronne décroche depuis les années 2000.

Dans ce contexte, les aides publiques à l'agriculture sont un outil primordial pour maintenir une production de qualité et permettre aux agriculteurs de s'assurer un revenu.

ET APRÈS 2012, QUELLES ÉVOLUTIONS ?



Ces dernières années, l'agriculture francilienne est plus que jamais soumise à de fortes contraintes : des aléas climatiques toujours présents, des cours mondiaux toujours très volatiles, une pression foncière qui s'accroît en même temps que les grands projets urbains se développent, une exigence sociétale de plus en plus affirmée et attentive...



C'est dans ce contexte qu'elle s'adapte, se transforme et invente son modèle pour les futures décennies. Ainsi, un processus fort est enclenché vers un plus grand respect de l'environnement. De même, de plus en plus d'exploitants font le choix d'un retour à la diversification des productions comme des modes de commercialisation : revitalisation des filières fruits et légumes et des filières d'élevage pour alimenter la restauration collective ou des filières de proximité (circuits courts), développement de labels et de l'agriculture biologique, développement de filières de production de matériaux biosourcés...

Enfin, certaines collectivités (particulièrement Paris et la petite couronne) favorisent l'émergence d'une agriculture urbaine, dont l'intérêt est multiple : création d'espaces végétalisés, préservation du cadre de vie en milieu péri-urbain, création d'emplois, restauration du lien parfois perdu entre l'alimentation et l'acte de production agricole.

Le prochain recensement général de l'agriculture prévu en 2020 permettra de qualifier l'importance de ces tendances.